

Charte des Equipes

du

GOLF CLUB ROCHEFORT OCEAN

L'Association sportive du club Rochefort Océan organise le bon fonctionnement des équipes du club.

Elle engage les équipes dans diverses compétitions.

- Elle organise la constitution des équipes.
- Elle prend en charge les droits d'inscription des équipes.
- Elle peut être amenée à prendre en charge les frais de déplacement et d'hébergement lors de rencontres départementales, régionales ou nationales.
- Elle participe au financement de la tenue des joueurs.
- Elle participe au financement des entraînements des équipes.

Un joueur inscrit en équipe seniors bénéficie d'avantages concrets :

- Il participe à des compétitions sur des terrains extérieurs avec des green-fees gratuits ou à tarif préférentiel (c'est le cas par exemple pour les matchs play d'hiver des équipes seniors).
- Il bénéficie d'une participation de l'association pour l'acquisition d'une tenue.
- Il bénéficie de séances d'entraînement en équipe à tarif préférentiel.

En contrepartie de cette participation matérielle et financière, les joueurs des équipes sont tenus à des engagements, à un état d'esprit et au respect de règles indispensables pour valoriser l'image du club et assurer un fonctionnement harmonieux des équipes.

La présente charte des équipes seniors a pour objectif de rappeler ces règles aux joueurs qui font acte de candidature pour les équipes. En toute connaissance de cause, les joueurs s'engagent à les respecter sans réserve.

La charte s'applique à toutes les équipes constituées au sein du club.

Elle distingue, sur certains points, des particularités liées au contexte dans lequel évoluent les différentes équipes (équipes jeunes, femmes, hommes, seniors).

La charte est connue de tous par affichage au club et sur le site du GCRO. En conséquence, le joueur qui s'inscrit dans une équipe en accepte tacitement les termes.

Les conditions à remplir avant de s'inscrire dans les équipes

- Etre licencié et à jour des formalités médicales.
- Etre adhérent à l'association.
- Etre abonné Blue Green parcours.

Composition des équipes- Sélection des joueurs

Le GCRQ peut décider de critères de sélection pour la constitution de ses équipes.

Pour les joueurs seniors, les joueurs intéressés sont invités à se faire connaître avant l'été.

Les joueurs sont sélectionnés et les équipes constituées (suivant le potentiel d'accueil) en fonction des capacités sportives et des index.

Pour les autres équipes, la sélection pourra s'opérer à l'issue de compétitions de sélection.

Partage d'un objectif commun

La logique qui prévaut dans les équipes est une logique sportive ; chaque joueur doit faire passer l'intérêt commun de l'équipe et du club avant les considérations personnelles.

Pour chaque match, les capitaines ou sélectionneurs constituent les équipes en fonction de la combativité des joueurs, de leur forme physique, de leur disponibilité, de la « stratégie » choisie par eux en fonction des classements et résultats en cours de championnat.

La sélection pourra également s'opérer à l'issue de compétitions de sélection.

Le joueur s'engage :

- A respecter les décisions du capitaine d'équipe et du sélectionneur.
- A participer aux matchs auxquels il est convié sans distinction matchs extérieurs / matchs à domicile.
- A communiquer régulièrement sur ses disponibilités et son état de forme physique et sportive.
- A participer, le cas échéant, aux compétitions de sélection.

Etat d'esprit, solidarité, progression

La performance d'une équipe ne résulte pas de la seule addition des capacités individuelles de ses joueurs. C'est aussi l'esprit d'équipe qui génère le résultat : vouloir progresser ensemble, vouloir gagner et savoir perdre ensemble.

Le joueur s'engage :

- A participer aussi souvent que possible aux rencontres, aux événements organisés au sein du club pour fédérer les équipes.
- A respecter les consignes de jeu.
- A participer, aussi souvent que possible, aux séances d'entraînement collectif accompagnées d'un pro et destinées parfaire les techniques de jeu et renforcer l'esprit d'équipe.

Identité, représentation

Lors des rencontres sportives, le joueur représente le golf club Rochefort Océan et son Association sportive.

Le joueur s'engage :

- A un comportement irréprochable quant aux respects des règles du jeu et de l'étiquette.

Tout manquement à cet engagements entraînera une sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion du joueur pour l'année.

- Au port de la tenue du club. (Cette tenue sera entretenue et propre en toutes circonstances)

Vie de l'équipe

La vie d'une équipe, la convivialité indispensable entre ses membres, impliquent le respect de règles simples et évidentes. Les quelques points ci-dessous n'en constituent pas une liste exhaustive.

Le joueur s'engage :

- A participer aux frais de déplacement du joueur qui prend son véhicule.
- A participer aux repas en fin de compétition (sauf cas exceptionnels). Ces repas sont indispensables à l'équilibre financier en l'absence de green-fees ou en cas de réductions tarifaires.
- A répondre aux sollicitations (mails, sms, appels) du capitaine ou des autres membres de l'équipe.
- A agir, de façon générale, pour faciliter le bon fonctionnement de l'équipe.